

Quelques autres informations utiles

Vide de meuble,/Logement vacant
Dégrevement de la redevance
d'Ordures Ménagères

Les personnes qui souhaitent faire établir un vide de meuble/logement vacant sont priées de prendre contact avec le secrétariat de mairie avant le 31 mars 2019. Merci. GD

Les Maisons de Services au public du territoire

Maison de services au public - MSAP Barjols
Ancien collège - 261 route de Tavernes - 83670 Barjols
04 94 77 10 08 / msp-barjols@provenceverdon.fr
www.provenceverdon.fr (services à la population)
Besoin d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de diverses administrations ou organismes publics ?
... RENDEZ-VOUS À LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC !

Planning mensuel des permanences à la MSAP
RIANS
Janvier 2019

Jour de la semaine	Date	Matin	Après-midi
dimanche	1		
lundi	2		
mardi	3		
mercredi	4	Conciliateur	
jeudi	5		
vendredi	6		
samedi	7		
dimanche	8		
lundi	9		
mardi	10	SAFER	SOLHA
mercredi	11	SEERC	
jeudi	12	Conciliateur	
vendredi	13	Aide et Assistance Bien Être	
samedi	14		
dimanche	15		
lundi	16		
mardi	17	Terre d'Ambitions	SOLHA
mercredi	18	SEERC	CPAM
jeudi	19	Conciliateur	
vendredi	20		
samedi	21		
dimanche	22		
lundi	23		
mardi	24	SAFER	SOLHA
mercredi	25	SEERC	CPAM
jeudi	26	Conciliateur	
vendredi	27		
samedi	28		
dimanche	29		
lundi	30		
mardi	31		

MSAP fermée sans RDV sur RDV à la MSAP sur prescription - infos à la MSAP

Les Maisons de Services au public (MSAP) accueillent tout au long de l'année des permanences. Leurs personnels peuvent vous aider dans toutes vos démarches : carte grise, carte d'identité, ainsi que de nombreuses autres démarches administratives. GD



Ouverture habituelle du secrétariat de mairie :
Mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 18h
Téléphone : 04 94 72 80 45 / Télécopie : 04 94 72 80 46
Messagerie : mairie-stmartindepallieres@orange.fr
Coordonnées :
Mairie de St Martin de Pallières
Hôtel de Ville
83560 St Martin de Pallières



Le site de la commune :
www.mairie-stmartindepallieres.fr
est mis à jour de la manière la plus régulière possible.
N'hésitez pas à le consulter et à indiquer les rubriques que vous souhaiteriez y trouver. Il en sera tenu compte dans le mesure du possible.



ANNEE 2019, N°11



Editorial de Monsieur le Maire

Aux hommes de bonne volonté

Saint Martin a vécu cette année avec son lot d'événements heureux et d'épreuves mais en préservant précieusement son attrait et sa qualité de vie.

En cela, l'été a connu une farandole d'occasions de partager ensemble de chaleureux moments concoctés, pour une part, par le comité des fêtes et également par plusieurs concerts de grande qualité qui attirèrent de nombreux visiteurs dans notre village. Cet engouement eut son point d'orgue lors des journées du patrimoine où l'accueil de plusieurs milliers de personnes désireuses de découvrir notre patrimoine est un signe dont chacun de nous peut se sentir fier et honoré.

Le passage d'une année à l'autre est une période qui pousse à rompre un temps avec la routine des jours qui s'écoulent et peut se révéler être une occasion propice à prendre de la hauteur sur le quotidien de la vie.

La situation chaotique et chargée de tension que connaît le pays depuis plusieurs semaines me semble être de cette nature, où le recul et la réflexion apaisée peuvent, seuls, aboutir à une évolution positive. Les crises ont comme intérêt majeur de révéler au grand jour des dérives ou des anomalies et d'imposer la recherche de leur correction. Une nation ne peut se construire ni s'épanouir si une partie de ses membres se sent traitée avec iniquité et mépris ; en revanche, elle ne peut non plus se transformer et se parfaire sans une volonté de dialogue et d'écoute mutuelle.

Puisse le message originel de Noël animer davantage tous les niveaux de notre vie en société, que ce soit à l'échelle de la planète jusqu'à la cellule familiale en passant par la patrie et chacun de nos villages, proclamant paix sur la terre aux gens de bonne volonté !

Que 2019 soit une belle année pour Saint Martin et pour chacune et chacun d'entre vous.

Bernard de Boisgelin

Dans ce numéro :

Editorial Monsieur le Maire	Page 1
Des nouvelles des Associations	Pages 2 et 3
Le Comité Communal d'Action Sociale	Page 3
Invitation aux Vœux 2019	Page 4
Rétrospective 2018	Page 4
Des nouvelles du Cercle du Progrès	Page 5
Urbanisme et Habitat	Pages 5 : 6 et 7
Petite enfance et Jeunesse	Pages 8 et 9
Médiathèque des Pallières	Page 9
Répertoire Electoral Unique	Page 9
Noël à St Martin	Page 9
Quelques Informations utiles	Page 10
Plan Communal de Sauvegarde	Page 10
Quelques réalisations 2017/2018	Page 11
Quelques autres Informations utiles	Page 12
Les MSAP du territoire	Page 12
Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie	Page 12

SITES & CITES
REMARQUABLES
FRANCE



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Des nouvelles des Associations

La dynamique équipe du Comité des Fêtes, rassemblée autour de sa Présidente, Chrystel Nardella a encore une fois enchanté les Saint Martinais et leurs amis au cours de l'année 2018 !

Le programme 2019 est fin prêt :

En voici quelques dates :

02 février : Loto

22 avril : Saucissonnade

25 mai : Fête des Mamans

04 au 08 juillet : Fête du Village

05 juillet : Marché nocturne

20 juillet : Soirée pizza

11 août : Aïoli

15 septembre : Journée du patrimoine

GD

L'Avenir des Pallières

L'Avenir des Pallières
Animations, danse, ateliers



L'association Bois des Couleurs des Pallières

En œuvre pour la sensibilisation à la sauvegarde du Patrimoine forestier et communal !

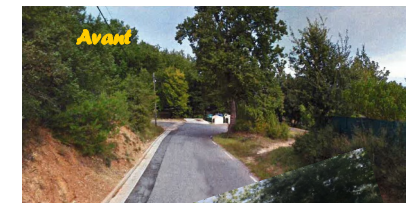
Dans ce cadre l'Association a participé à la pose de 4 panneaux de rappels d'interdictions sur la Commune (camping sauvage, feu, circulation, cueillette, nuisances sonores, dépôts de déchets...)

Les "bras" volontaires de l'association qui ont pu participer à la journée d'entretien du mois de Juin ont effectué le débroussaillage de "l'aire des Anciens Jardins Familiaux" près de la Glacière. Un havre de paix, où murmure un ruisseau ! Un banc devrait prochainement être installé !

Allez donc y faire un tour, vous serez agréablement surpris. N'oubliez pas d'observer les deux ruches "Hôtel à insectes" et les allers et venues de ses résidents ! M B

Le Comité des Fêtes

Comme nous l'évoquions déjà dans le numéro précédent du Vent de Pallières, l'année 2017 a essentiellement été consacrée à l'enfouissement des lignes télécom au long du RD470, la création de trottoirs et d'une véritable placette devant l'Ecole des Pallières, et le renouvellement des poteaux d'éclairage public. Ces travaux ont été finalisés en 2018 et ont coûté : 286 000.00 € H.T , dont 80% pris en charge par des subventions de la Région Sud, du Département du Var et de la Communauté de Communes



Provence Verdon.

Par ailleurs, un véhicule pour le garde-champêtre a été acquis en commun

avec Esparron pour 1 900.00 € de reste à charge pour chacune des 2 communes.

Des caveaux au cimetière, pour 68 000.00 € TTC ont été construits et enfin des ordinateurs pour le service administratif (mairie et Sivu) ainsi que du matériel portable et de vidéo projection pour 5 900.00 € TTC ont été acquis.

En 2018, un véhicule a été acquis pour un reste à charge à la commune de 3 200.00 €; mis à disposition de la CCPV, celle-

Quelques réalisations



ci en rembourse annuellement les charges de fonctionnement (assurances, carburants, entretiens courants et réparations).

Les registres d'état-civil des années 2003 à 2012 ont été reliés pour 700.00 € TTC.

L'année 2018 verra enfin la finalisation du Schéma Directeur de l'Eau Potable qui aura coûté 32 400.00 € TTC

Pour tous ces travaux et acquisitions, la commune a bénéficié de subventions de la Région, du Département et de la Communauté de Communes jusqu'à chaque fois 80% du montant H.T.

Enfin, Madame et Monsieur Passemard ont souhaité céder pour seulement 1.00 € symbolique une parcelle de 6 590 m2 au quartier Les Hubacs. Qu'ils en soient remerciés. GD

Quelques autres réalisations !

Les années 2017 et 2018 ont permis la réalisation de 9 mariages sur notre commune !

2017 a vu les unions de :

Le 29 avril : Sophie Tancogne et Jean-Christophe Gony

Le 07 octobre : Camille Havez et Rudy Michel

Le 14 octobre : Sophie Teisseire et Ludovic Frémont.

Pour 2018 :

Le 25 mai : Inès de Boisgeline et Axel le Boucher d'Herouville

Le 16 juin : Lydie Chamboeuf et Jérôme Loubergue

Le 22 juin : Anita You et Philippe Moreau

Le 29 juin : Anne-Walda Berthelot et Guillaume Gratia

Le 16 août : Marie Orssaud et Jean-Baptiste Morard

Le 28 septembre : Marie-Isabeau Berthelot et Paul Rousseau

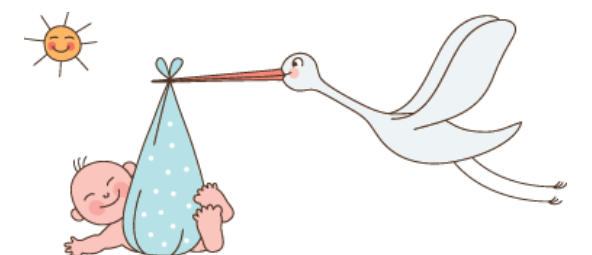
Et quelques naissances aussi !

05 avril 2017 : Imani Dijoux

07 mars 2018 : Samara Machache

25 juin 2018 : Naïs Michel

02 décembre 2018 : Emile de Boisgeline



Quelques informations utiles

Le Syndicat Mixte de la Zone du Verdon met à disposition des communes des cabanes à cartons pliés avec pour objectifs de trier plus. Pour Saint Martin, elle a été installée Quartier Mandine, à côté des conteneurs enterrés. A ce jour, près de 80

cabanes à cartons ont été livrées ou sont en cours de livraison dans les communes. Leur utilisation permettra d'améliorer le tri sur tout le territoire.



La déchetterie intercommunale située à St Martin de Pallières est ouverte :

Lundi—mercredi—vendredi— samedi

De 13h à 18h de mars à octobre et

De 13h30 à 17h30 de novembre à février.



Plan Communal de Sauvegarde—DICRIM et my predict



La commune a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Un PCS est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Aussi, toutes les personnes bénévoles qui souhaiteraient œuvrer dans le cadre du PCS sont invitées à se manifester auprès du secrétariat de mairie.

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger. Ce document sera disponible en mairie au cours du 1er trimestre 2019 puis distribué dans les boîtes à lettres.

My Predict : l'application My PREDICT permet d'être informé sur les risques pouvant concerner notre commune et vous conseiller sur l'attitude à adopter pour votre sauvegarde, celle de vos proches et de vos biens.

Il existe une application SMARTPHONE « My PREDICT ».

Predict a conçu un dispositif d'aide à la décision, doté d'un support cartographique, destiné exclusivement aux particuliers. L'application, dans la rubrique « risques en cours », vous permet d'accéder à plusieurs informations, en cas de risques sur votre commune ou sur les territoires sur lesquels vous circulez.

Soutien à la Vie Associative—cepv

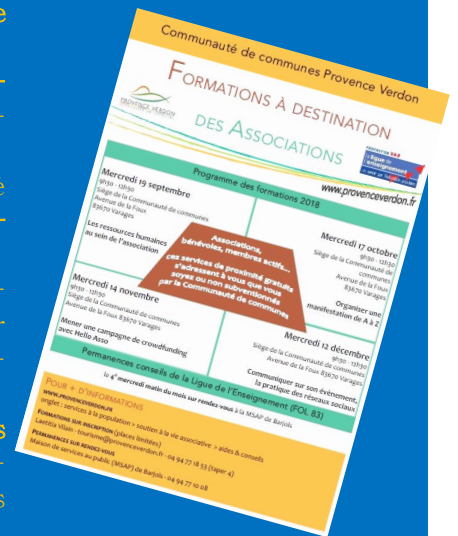
Madame Annie Charrier, maire de Tavernes, est la nouvelle Vice-Présidente de la Communauté de communes, en charge de la Commission « Tourisme – Culture – Vie associative ».

En 2017, 22 associations du tissu sportif et festif local et 9 associations à caractère social ont été aidées par la Communauté de communes.

Le partenariat avec la Ligue de l'Enseignement (FOL) du Var a été renouvelé en 2017. Il est proposé aux associations du territoire subventionnées ou non par l'intercommunalité :

- une **permanence mensuelle gratuite** dans les locaux de la Maison de services au public à Barjols, avec un animateur pour apporter aide et conseils dans les démarches et projets associatifs. Les rendez-vous sont sur inscription au 04 94 77 10 08.
- des **formations gratuites destinées aux bénévoles et/ou salariés des associations**. En 2017, les thèmes abordés ont été la responsabilité des dirigeants associatifs, les étapes d'un projet, l'utilisation des outils informatiques, la **comptabilité associative**.

Sur le site Internet de la Communauté de communes, à l'onglet « Services à la population », rubrique « soutien à la vie associative », retrouvez divers documents et liens pour vous aider (projet associatif, recherche de financements, communication...). L V



Le Centre Artistique Provence Verdon propose des cours de Musique, Danse et Théâtre.

Renseignements et tarifs au
06 34 04 36 03
ou capv@orange.fr

Le Comité Communal d'Action Sociale, composé de 11 membres, œuvre tout au long de l'année afin d'aider ceux qui en ont besoin.

Il organise aussi chaque printemps une très belle sortie pour les aînés du village ainsi qu'un repas festif pour Noël !



Le Repas 2018

!!! INFORMATION DU CCAS !!!

Vous avez 65 ans et plus ?

Vous êtes en RESIDENCE PERMANENTE
A SAINT MARTIN DE PALLIERES ?

Vous ne recevez pas les invitations du CCAS ?

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie
aux heures d'ouverture !

Merci de votre compréhension

Le secrétariat de mairie est habituellement ouvert : mardi—jeudi—vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à midi
Téléphone : 04 94 72 80 45



Quelques images des Vœux 2018

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal

Invitent les St Martinaises, les St Martinais
Leurs familles et leurs amis
A célébrer la Nouvelle Année

Le Samedi 12 Janvier 2019
A partir de 18 heures



Salle Polyvalente de l'Ecole des Pallières

! Rétrospectives 2018 ! En images ! Et en musique !



2018 a été placée sous le signe de la musique à St Martin de Pallières ! Dès le 26 mai, la Communauté de Communes offrait aux marmans et aux personnes présentes un Concert de l'Harmonie du Bessillon avec le concours du Comité des Fêtes et de la Commune. Puis, le 10 juillet, alors que la demi-finale France/Belgique attirait les foules, 150 personnes venaient applaudir l'Orchestre de l'Opéra de Toulon dans la cour du Château. Le 27 juillet, Djampa, accueilli par Bruno de Boisgelin, proposait des textes puissants et sensibles à la fois sur une musique aux accents d'Arménie. Le 08 août, Diane et Michel organisaient pour la première fois dans la Cathédrale souterraine un concert de Canstatorie. Puis, dans le cadre du programme des Voix Départementales, un nombre incroyable de spectateurs remplissait l'Eglise le 29 août pour y applaudir le Collectif Fractales. La saison musicale n'aurait pas été complète sans un Concert de Noël, offert par le Comité des Fêtes, et avec vin chaud le 14 décembre à L'Eglise ! ... Et tout au long de l'été, le Bistrot comme le Comité des Fêtes ont proposé des concerts et baletis dans le cadre de leurs animations respectives ! GD

Vous avez bientôt 16 ans ?
N'oubliez de vous faire recenser auprès du secrétariat de mairie. Une attestation vous sera remise. **BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE**
www.defense.gouv.fr/jdc

Mise en place du répertoire électoral unique

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee. Toutefois, les communes restent à ce jour l'interlocuteur privilégiée des électeurs. Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre.

A compter du 1^{er} janvier 2019, il sera possible de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant un scrutin.

Dans le cas des élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur les sites :

Www.service-public.fr ou www.insee.fr
GD

Un drôle de Noël !
Face à la grisaille du temps et au marasme ambiant, pour ce Noël 2018 : nous avons voulu apporter du changement et de la couleur !
Point de Sapin ! Ni de guirlandes traditionnelles rouges et vertes ou dorées et argentées mais les couleurs du soleil et une ambiance tropicale inspirée de notre lointaine « cousine » : l'Ile de Saint Martin dans les Caraïbes ! Certains ont en été étonnés, voire déçus ?!

Noël à Saint Martin !
Pas de soucis ! L'année prochaine, nous ferons mieux ! En espérant toujours vous servir au mieux de nos possibilités. En mon nom, et celui de mes collègues agents territoriaux de la commune de St Martin de Pallières, je vous souhaite de Belles Fêtes de Noël et une Très Belle Année 2019 !
Geneviève

La Médiathèque des Pallières



La Médiathèque des Pallières a ouvert ses portes le 16 Mai 2018. A ce jour, elle compte plus de 120 lecteurs dont les enfants de l'école des pallières. Les bénévoles plus motivés que jamais ont mis leurs empreintes dans ce lieu convivial. La Médiathèque des Pallières, située à proximité de la Mairie d'Esparron de Pallières offre une large diversité de lectures et de services grâce au concours du Réseau des Médiathèques Provence Verdon. Elle est accessible aux habitants des 3 communes d'Artigue, s'Esparron et St Martin aux horaires suivants : Mercredi de 9h à 11h—Jeudi et Vendredi de 15h à 16h30. CS/GD



Prochainement à St Martin de Pallières : une Cabane à livres sera installée Place Majouralo



PROVENCE VERDON
Communauté de communes

**Accueil
Petite
Enfance**

**Vous avez des enfants
de 0 à 6 ans**

6 crèches, 2 RAM, 1 LAEP intercommunaux
sont à votre service sur la Communauté
de Communes Provence Verdon

www.provenceverdon.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

- Lieu d'information et d'écoute pour les familles et les professionnels de la petite enfance
- Ateliers d'éveil itinérants pour les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les enfants qu'elles accueillent

RAM Les Magnanarelles

- Secteur : Artigues, Barjols, Brue-Auriac, Esparron, Fox-Amphoux, Montmeyan, Pontevès, Saint Martin, Seillons, Tavernes, Varages
- 04 94 04 09 14 / 06 78 13 98 46

RAM Leï Belugo

- Secteur : Ginasservis, La Verdière, Saint Julien, Rians
- 06 16 64 20 42

CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Crèche Trotte Menu à Barjols
04 94 78 92 97

Crèche Les Magnanarelles à Brue-Auriac
04 94 04 11 24

Crèche Les Petits Meuniers à Rians
09 72 53 57 35

Micro-crèche Les Colibris à Saint Julien
09 72 61 80 27

Crèche Les Petitous à Seillons
04 94 72 18 65

Crèche Pomme de Reinet à Tavernes
04 94 72 31 32

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

- Lieu d'accueil et d'échange itinérant pour les familles et leurs enfants
- 04 94 04 09 14 / 06 78 13 98 46

Partenaires : Odel Petite enfance, Mairie de Saint Julien, Mairie de Rians, Mairie de Brue-Auriac, Mairie de Barjols, Mairie de Seillons, Mairie de Tavernes, Mairie de Varages, Mairie de Montmeyan, Mairie de Fox-Amphoux, Mairie de Esparron, Mairie de Artigues, Mairie de Saint Martin, Mairie de Ginasservis, Mairie de La Verdière, Mairie de Saint Julien, Mairie de Rians.

Depuis plus de deux années, le LAEP accueille les enfants et les familles dans la Salle Polyvalente de l'Ecole des Pallières à St Martin de Pallières, tous les premiers mercredis du mois.

Les prochains RDV sont fixés le 09 janvier et le 06 février 2019, de 14h à 17h



Crée en 2004, le SIVU de l'Ecole des Pallières détient la compétence « scolaire » pour les communes d'Artigues, Esparron et St Martin. A ce jour, 80 enfants de 3 à 11 ans y sont accueillis, répartis sur 4 classes, dont 20 petits St Martinais. Le SIVU de l'Ecole des Pallières, c'est aussi 77 repas servis chaque jour au prix de 4.00 €, 182 aller/retour en bus entre les 3 communes chaque matin et soir d'école et 5 356 heures de garderie périscolaires pour l'année 2017/2018.

Tous les renseignements peuvent être pris auprès du secrétariat du SIVU au 04 94 72 80 45 ou sivu.despallieres@orange.fr



Le jeudi 20 décembre, un goûter de Noël a été offert aux enfants de l'école par le SIVU et l'association l'A P E L des Pallières. Toutes sortes de friandises étaient proposées, et des petits cadeaux individuels ont été offerts aux enfants par l'A P E L.

« L'année 2018 fut l'année média, tout d'abord avec une interview sur France bleu Provence dans l'émission « 1 heure en France », puis avec la visite dans nos locaux de Var Matin qui a publié un article de 2 pages, puis une apparition au journal de 13h de TF1 et enfin un reportage de 35 mn sur le « bistrot à la française » réalisé par les équipes de NHk (télévision nationale Japonaise) qui sont restées pendant 6 jours en immersion totale au bistrot!!! Enfin nous continuons à privilégier les circuits court et valorisons les producteurs locaux. Vous pouvez trouver nos pains maison en vente tous les week-ends dont la célèbre« Bistrogquette », nous réalisons aussi une partie de notre charcuterie. Tous nos plats du jours sont disponibles toute l'année à emporter à un tarif préférentiel. Nous remercions notre clientèle pour sa confiance et sa fidélité, privilégiant le commerce local aux grandes enseignes.

! Un numéro à retenir : 04 94 80 64 82 !

Enfin un grand merci aux bénévoles qui ont participé à l'édition 2018 du Telethon ainsi qu'aux associations du village qui ont parrainé l'événement (le Comité des Fêtes, Bois de couleurs, la Société de chasse st Hubert, la Carrosserie CdcP) et à tous les commerçants et artisans locaux qui nous ont donné des lots pour les différentes animations.

Pour terminer, merci à Mr le Maire de nous soutenir et de nous permettre de réaliser nos diverses animations. Alors à bientôt au bistrot » Pascale et Sébastien GEOFFROY -Bistrot de Pays "le cercle du progrès"

Approuvé le 13 février 2017, et afin d'y intégrer les nouvelles réglementations issues des récentes lois de 2015 et 2016, le PLU de la Commune de Saint Martin de Pallières est actuellement en cours de modification.

La décision en a été prise par le Conseil Municipal le 14 décembre 2017 par délibération n°2017.40.

Les prochaines étapes seront les suivantes :

- Arrêt du projet
- Enquête publique
- Approbation par délibération
- Entrée en vigueur du PLU

En ce qui concerne l'enquête publique, elle sera annoncée par voie de presse et affichée aux 5 affichages communaux. Elle devrait se dérouler avant l'été 2019.

GD

**Modification N°01 du
PLU**

Urbanisme et Habitat

PERMANENCE ARCHITECTE - CONSEILLER POUR LES PARTICULIERS

L'architecte-conseiller (convention CAUE) vous aide dans la réalisation de vos projets de construction, d'extension ou de réhabilitation de bâtiment. Il propose des pistes de réalisation afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site.

1^{er} mercredi du mois
Siège de la Communauté de communes
Avenue de la Foux 83670 Varages
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme : 04 94 59 18 50

PERMANENCE de l'Espace Info Energie
Conseils techniques, réglementaires, financiers pour améliorer ou concevoir une habitation dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie.
Même jour 19h-12h / même lieu sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou au 04 94 99 17 35

OUT RENSEIGNEMENT: CONTACTEZ SOLIHA VAR
OU RENDEZ-VOUS À LA PERMANENCE
Dans les Mairies de service au public (MSAP) de la Communauté de communes.

À Barjols, vous pouvez vous rendre au service au public (MSAP) de la Communauté de communes.

À Rians, vous pouvez vous rendre au service au public (MSAP) de la Communauté de communes.

À Seillons, vous pouvez vous rendre au service au public (MSAP) de la Communauté de communes.

À Tavernes, vous pouvez vous rendre au service au public (MSAP) de la Communauté de communes.

À Varages, vous pouvez vous rendre au service au public (MSAP) de la Communauté de communes.

Des aides financières pour améliorer l'habitat.

La Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV) propose un soutien concret à travers le Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat (ou PIG). Ce dispositif est mis en place pour 3 ans en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat, la Région et le Département. Certains travaux de rénovation énergétique, de confort d'usage ou d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite peuvent être pris en charge jusqu'à 80 %, sous conditions. Dans ce projet, la CCPV travaille avec l'opérateur SOLIHA Var qui tient une permanence tous les mercredis dans les MSAP de Barjols et Rians.

Des nouvelles Cercle du Progrès



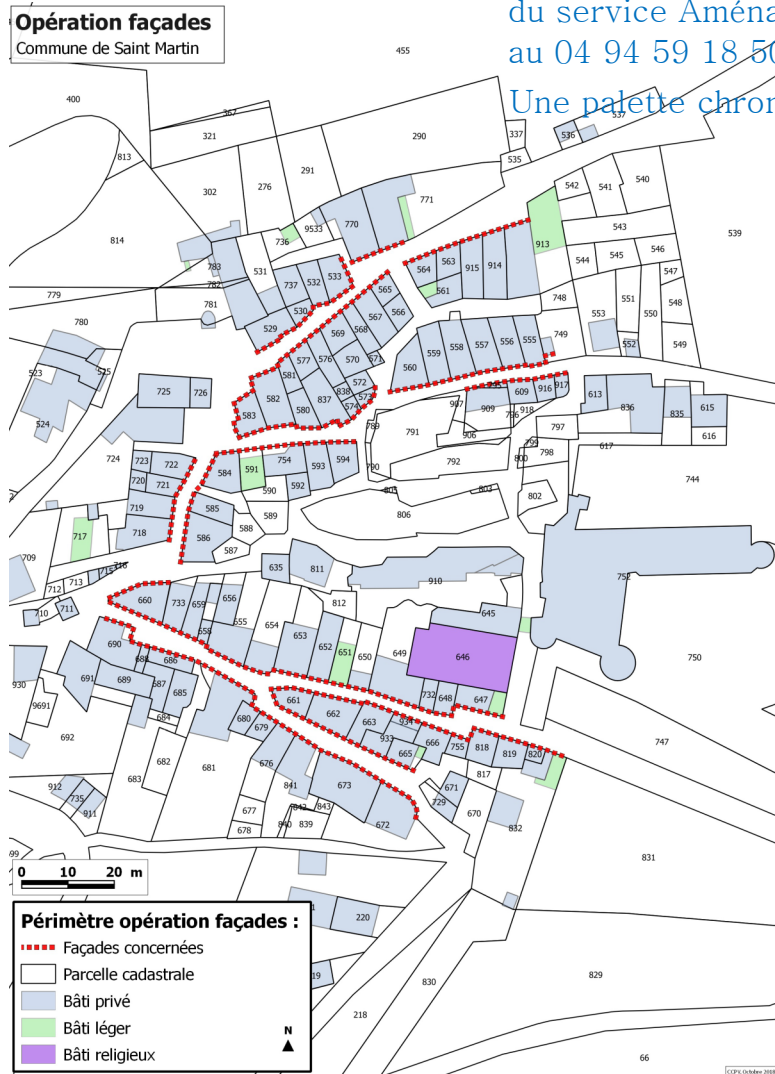
Une « **opération façades** » a été lancée par la Communauté de Communes, jusqu'au 1er août 2021. Son but est d'aider et inciter les propriétaires dans les centres anciens à effectuer des travaux de façades de qualité.

Cette opération comprend deux types d'aides :

- Une aide technique et architecturale assurée par un architecte conseil de l'opération mis gratuitement à disposition,
- Une aide financière incitative de la Communauté de Communes : subvention et ravalement.

Les personnes intéressées ont la possibilité de se rapprocher du service Aménagement/Urbanisme et Habitat de la CCPV au 04 94 59 18 50.

Une palette chromatique intercommunale est en libre consultation au secrétariat de mairie.



Urbanisme et Habitat

L'AIRE DE VALORISATION DU PATRIMOINE (AVAP)

de St Martin de Pallières est devenue

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

suite à la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Toutefois, le règlement et les préconisations demeurent inchangés. GD

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017, 11 Déclarations Préalables ont été déposées auprès du secrétariat de mairie et instruites par la CCPV.

6 : concernaient des ravalements de façades,

1 : un abri de jardin,

2 : une piscine,

1 : une division de parcelles,

1 : une clôture

Au terme du délai légal d'instruction, cinq ont été accordées, quatre refusées

et 2 déclarées sans suite.

Entre le 1er janvier et le 30 septembre 2018, 5 Déclarations Préalables ont été instruites.

1 : concernait un ravalement de façades,

4 : une clôture

Trois ont été accordées et deux refusées.

Entre le 1er janvier 2017 et le 30 novembre 2018 : 10 permis de construire ont été déposés et instruits.

6 : concernaient la construction d'une maison,

2 : un hangar agricole,

2 : des agrandissements d'habitations existantes.

Sept ont été accordés, un refusé et deux sont en cours d'instruction.

Pour certains de ces projets, les règlements du PLU ou du SPR ne les permettaient pas mais pour d'autres, un manque d'informations et la non-complétude des dossiers n'ont pas permis de réponse positive. GD



**Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ?
Avant tous travaux, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie !**

Où à consulter les sites :

www.provenceverdon.fr/amenagement/urbanisme/autorisations/

www.service-public.fr - rubrique : autorisations de travaux

Un projet de parc solaire photovoltaïque est actuellement à l'étude au quartier des Séouves, lequel permettra des retombées financières pour la commune comme pour les habitants.

Pour cette réalisation, il est nécessaire de procéder à la mise en compatibilité du projet avec le PLU. A ce jour, les procédures sont en cours. GD

